

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons



AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Procédure ouverte sous régionale

Acquisition de matériels informatiques et mobiliers de bureau

Source de financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Accord de Prêt de la BOAD : *Contrat de prêt N°2023008/PR BF 2023 26 00 du 09 août 2023*

DESCRIPTION DU PROJET

1. Description du marché

La SONABEL a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement des fonds, afin de financer le Projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 20 MWc à Koudougou au Burkina Faso, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition et d'installation de matériels informatiques et mobiliers de bureau. Les produits seront fournis à la Direction des Projets de la SONABEL sise à la zone du Bois à Ouagadougou.

La SONABEL sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et l'installation de matériels informatiques et mobiliers de bureau au profit de l'Unité de Gestion du Projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 20 MWc à Koudougou. Les prestations sont en deux (02) lots.

2. Nombre et intitulé des lots

Deux (02) lots :

Lot 1 : « Acquisition et installation de matériels informatiques. »

Lot 2 : « Acquisition et installation de mobiliers de bureau. »

CONDITIONS DE PARTICIPATION

3. Éligibilité et règle de l'origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à tous les candidats installés dans la zone UEMOA. Tous les biens fournis dans le cadre de cet appel d'offres doivent répondre aux critères d'origine définis dans le Guide de procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la BOAD, disponible à l'adresse www.boad.org/procedures-politiques-directives.

4. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut soumettre plus d'une offre dans le cadre du présent marché, quelle que soit la forme de sa participation (à titre individuel ou en tant que chef de file ou partenaire d'un consortium présentant une candidature). Les offres ne portant que sur une partie des prestations requises ne seront pas prises en considération.

5. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la BOAD*.

6. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée dans le cadre de ce marché.

7. Garantie de soumission

Il est demandé aux soumissionnaires de fournir une garantie de soumission lors de la remise de leur offre d'un montant égal à ***cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot 1 et de deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 2***. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme et à l'attributaire après la signature du contrat par toutes les parties. Cette garantie sera utilisée si le soumissionnaire n'honore pas toutes les obligations stipulées dans l'appel d'offres.

8. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à ***cinq pour cent (5%)*** de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par la SONABEL.

Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité.

9. Réunion d'information et/ou visite de site

Sans objet

10. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. Date prévue de commencement du marché

Le jeudi 26 juin 2025.

12. Période de mise en œuvre des tâches

Le délai de livraison des fournitures est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de signature du contrat.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

13. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire

Au cas où le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être fournies :

- a. Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins **trente-six millions (36 000 000) francs CFA pour le lot 1 et quinze millions (15 000 000) francs CFA** pour le lot 2 au cours des *trois (03) exercices (2021 à 2023)*.
- b. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont globalement, excédentaires.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

- a. Avoir au moins un (01) informaticien titulaire d'un diplôme minimum de technicien supérieur en maintenance informatique ou équivalent, ayant au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle. Joindre les copies d'identités légalisées ainsi que les certificats de déclaration de ce personnel à

la Caisse de Sécurité Sociale ou tout document officiel pouvant attester de l'embauche de ce personnel.

3) Capacité technique du soumissionnaire

Personnes morales :

- a. Avoir exécuté avec satisfaction, au cours des trois (03) dernières années (2022-2024), un (01) marché d'acquisition de matériels informatiques d'un montant minimum de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA pour le lot 1 et d'un montant de dix millions (10 000 000) FCFA pour le lot 2. Le soumissionnaire devra justifier par la page de garde et de signature du contrat et le procès-verbal de réception définitive.

14. Critères d'attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est techniquement valable dont le prix est le moins.

SOUMETTRE UNE OFFRE

15. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

Société Nationale d'Electricité du Burkina, Secrétariat du Département des marchés situé à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000 côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 au 2^{ème} étage à compter du14 AVR. 2025..... contre un paiement non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2.**

La méthode de paiement sera *en espèces à la caisse siège au 1^{er} étage, siège de la SONABEL ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à la VISTA BANK, Burkina Faso.* Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés en version « papier » au secrétariat Département des marchés sur présentation de la preuve du paiement du coût d'achat du dossier ou adressé à leur frais.

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à raouda.ouedraogo@sonabel.bf et copie à benjamin.gouba@sonabel.bf, sis au 39, Avenue Manne KAKA, zone du bois, 01 BP 54 Ouagadougou 01 (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins quinze (15) jours avant

la date limite de remise des offres figurant au point 18. L'autorité Contractante répondra aux questions au moins dix (10) jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard huit (08) jours avant la date limite de soumission des offres dans les mêmes canaux ayant servi à la publication de l'Avis de marché.

16. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après : **Société Nationale d'Electricité du Burkina, au Secrétariat de la Direction des Projets**, sis 39 avenue Maane Kaka, zone du bois, Ouagadougou au plus tard le **12 MAI 2025** à **9 heures 00 GMT**.
Toute offre reçue après les date et heure limite ne sera pas prise en considération.

17. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse : *Burkina Faso, Ouagadougou, SONABEL, Direction des Projets, sis au 39 avenue Maane Kaka, zone du bois, téléphone : (+226) 25 36 82 24* le **12 MAI 2025** à **9 heures 30 GMT**.

18. Débriefing

Toute entreprise qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de son offre. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

19. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cet appel d'offres doivent être faites en français.

20. Base juridique

Le *Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la BOAD* disponible sur le site web www.boad.org/politiques-procedures-directives/.



Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO